



Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

LE PRÉSIDENT

vous parle...

Ces derniers temps, nous nous sommes permis d'envoyer, à ceux qui étaient en retard dans le paiement de leurs cotisations, une note et un mandat les invitant à s'acquitter envers l'association. Beaucoup ont répondu et nous les en remercions. Voici ce qui nous a poussé à agir ainsi.

A la dernière réunion de l'U. N. A. C., il avait été proposé que les Amicales défaillantes, c'est-à-dire celles qui ne groupaient plus qu'un petit nombre d'adhérents seraient prises en charge par l'Union et formeraient une nouvelle association ayant un bulletin commun.

Eh bien ! nous n'avons pas voulu que cela soit pour le IIC, ni même puisse être envisagé. Disons tout d'abord que le nombre des cotisants fidèles, ou plutôt non atteints de négligence chronique, est nettement suffisant pour que nous puissions conserver notre autonomie, mais il nous fallait une Amicale solide, forte de plusieurs centaines de membres. C'est le but que nous avons recherché... et atteint.

Avouez, mes chers camarades, qu'il serait dommage que nous perdions le bulletin que nous avons en propre et qui nous est si généreusement donné par notre ami Raymond Séguin.

Et puis, n'est-il pas plus agréable que nous soyons groupés entre camarades du même camp ou du même kommando ? Loin de moi la pensée de ne pas approuver la proposition de l'U. N. A. C. et d'accepter l'idée de « laisser tomber » les amicales qui périssent, mais puisque nous pouvons continuer à rester indépendants, notre devoir est de faire tout notre possible pour nous renforcer et cela nous ne le pourrions que par votre fidélité sans défaillance.

Encore une fois, merci à ceux qui l'ont compris et, par anticipation, à ceux qui le comprendront.

GUSTAVE MANIN.

SOUVENONS-NOUS

Pour la majorité des anciens prisonniers, il y a cinq ans, c'était le grand retour. Déjà ! comme le temps passe vite ! Excusez-moi, chers camarades, si je vous rappelle votre vie d'exil, mais cela me semble nécessaire, car certains l'ont déjà oubliée. En effet, l'on voit à l'heure actuelle autour d'une bonne table (cela arrive malgré la dureté des temps) des anciens prisonniers évoquant avec brièveté les mauvais souvenirs et avec insistance les rares minutes heureuses et finissant par la conclusion suivante « c'était le bon temps » (tu parles !) mais alors que sont devenues les souffrances que nous avons subies ; vraiment, nous avons la mémoire courte, comme aurait dit quelqu'un pour qui je ne veux pas faire de la réclame. Rappelons-nous les coups de crosse de fusil reçus, par exemple, pendant le binage des betteraves, le travail sous la pluie, quand notre « brave gardien » que nous appelions Dudule nous faisait rentrer à la ferme, soignant pour nous mettre à l'abri, alors que nous étions déjà trempés, et nous bricolions, toujours sous la pluie. Tristes souvenirs que ces terribles hivers de Poméranie, où nous allions déblayer la neige sur les routes ou sur les voies ; nous sentions le vent nous glacer le dos, car les vêtements étaient trop usagés pour nous protéger de la rigueur de la température. Pour ma part, je me rappelle avoir eu un costume dont le pantalon était rayé d'un gros et superbe trait rouge, ce qui me faisait appeler le garde-champêtre, n'est-ce pas Mimile ? n'est-ce pas Bébert ? mais comme épaisseur, cela ressemblait plus à du papier à cigarettes, qu'à du tissu ; je me souviens également que nous rentrions avec de la neige dans nos sabots. Nous étions bien n'est-ce pas ? J'ai vu aussi des camarades étant malades recevant la visite du « Kontroll » qui les obligeait à aller au travail sous la menace du revolver ; et l'incertitude dans laquelle nous avons vécu pendant ces cinq années de captivité, et vous camarades de Rava-Ruska, qui avez crevé de faim, qui avez subi tant de misères, ah ! non ce n'était pas le bon temps, loin de là, mais il faut dire que les mémoires sont infidèles, elles font un tri qui porte à effacer les choses déplaisantes et à renforcer les sensations agréables. Loin de moi la pensée de nous faire poser en héros, car si la captivité a montré de braves cœurs, elle a aussi montré de mauvais caractères, mais il y a un juste milieu. Non ce n'était pas le bon temps ; quand certains prisonniers disent cette phrase, ils ne se doutent pas du tort qu'ils se font, car pensons à la mentalité de ceux

(Lire la suite page 3.)

APPEL

à mes chers camarades

Depuis longtemps, j'ai une idée en tête et, l'ayant développée devant mes camarades du bureau, ceux-ci m'ont encouragé à vous la soumettre.

Vous connaissez le but de notre Amicale : c'est de secourir ceux qui font appel à nous et qui sont dans le besoin, d'aider nos veuves et de soutenir nos orphelins. C'est pour cela que, très gentiment et avec désintéressement, vous nous envoyez vos cotisations et vos dons dont nous vous remercions.

Mais aujourd'hui je voudrais que vous fassiez, avec moi, autre chose encore qui reste dans le but de l'Amicale. C'est de remettre sur pied, et dans la vie courante, un camarade, ancien du IIC, particulièrement éprouvé, pour lequel la lutte pour la vie est trop dure et dont les moyens physiques et matériels sont réduits à peu de chose.

Depuis des mois, à notre permanence, vient un camarade que l'on peut considérer comme un malheureux dans l'acception la plus complète du mot et que nous essayons, au bureau de l'Amicale, d'aider de notre mieux.

Mais, hélas, sa santé précaire lui ferme bien des portes et, de plus, son manque de denture l'empêche de se défendre et de paraître honorablement devant un employeur ; c'est donc misérablement qu'il traîne son fardeau.

Qui est-ce, me direz-vous ? Son nom ne vous dirait rien, sachez que c'est un ancien du IIC qui a fait son devoir ; au retour il a « navigué » à droite et à gauche, n'ayant pas de logis, en attendant de s'engager dans l'armée De Latre de Tassigny. Remis dans le circuit de la vie civile, la société, devant sa misère, l'a rejeté au lieu de le reprendre et de le reclasser ; c'est donc sur nous qu'il reporte ses espoirs. Oh ! ce n'est pas une lumière, mais c'est un type honnête et c'est pourquoi j'ai pensé que l'Amicale tout entière pouvait se substituer à cette société défaillante et faire des efforts pour qu'il redevienne un homme. L'Amicale le secourt, les uns et les autres l'habillent comme ils le peuvent, mais je voudrais que cet effort, que cette œuvre, soient faits par l'ensemble de vous tous. Il couche sur un grabat dans une maison quand il ne peut rester dans un hôpital ; il mange quand il peut, c'est-à-dire quand l'Amicale lui offre ses repas. Aussi ne croyez-vous pas, mes chers camarades, mes chers amis, qu'il y a quelque chose à faire pour sauver ce camarade déshérité ? Cette semaine, j'ai fait les demandes nécessaires pour le présenter devant une commission de réforme, mais les démarches demanderont du temps et je fais appel à vous tous pour que ce cas vous fasse réfléchir et que vous vous y intéressiez. Songez le soir, à l'heure où au milieu des vôtres vous êtes dans une atmosphère chaude et une ambiance familiale, qu'il

FOP PRES 402

y a un type qui couche parfois sous les ponts et qui cherche sa nourriture parmi les détritiques et que ce type est UN DES NOTRES. IL NE FAUT PAS QUE CELA SOIT ; je sais qu'il y a de la misère pour d'autres et que si nous voulions approfondir nous n'aurions pas fini de découvrir peut-être d'autres cas, je sais que la vie est dure pour tous à notre époque, mais jamais autant que pour celui-là. Je crois qu'avec de la ténacité et votre aide nous arriverions à un résultat. Quelle satisfaction pour nous si nous réussissions !

Il faudrait pouvoir l'habiller (il fait 1 m. 72 environ), le chausser (42) et puis de l'argent pour lui permettre de réparer sa denture d'abord et ensuite nous nous chargerions de lui trouver un emploi suivant ses possibilités.

Voyez-vous, ce garçon dont je ne veux pas dévoiler le nom par pudeur pour lui, sera nôtre, sera votre filleul si l'on peut dire et je vous donnerai de ses nouvelles à chaque parution du journal.

J'espère et pense que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir soumis cette idée de sauvetage en commun en faveur de cet ancien P. G., auquel, malgré nos démarches et nos appels, les organismes officiels ne veulent pas s'intéresser. Je sais que je peux compter sur vous et j'ai songé, qu'ensemble, nous ferons une bonne action, une action digne de la plus pure fraternité des camps. D'avance, je vous dis MERCI.

Vos envois devront être adressés à l'Amicale avec la mention : « Pour notre filleul ».

R. TARIN.

VERS L'EXIL

Août 1940.

Par quel miracle sommes-nous parvenus à rester ensemble ? C'est vraiment extraordinaire que ce groupe de six copains, issus presque tous de la même petite ville ait réussi, après maints rassemblements, maints départs et maints tris, à ne pas se dissocier.

Miracle, chance ou peut-être astuce et malice de chacun. Depuis plus d'un mois déjà la grande raffle s'était effectuée, et nos hommes hirsutes, hâves, sales et affaiblis par un jeûne forcé attendaient d'un jour à l'autre le « grand départ ». Pourtant, le moral de notre petit groupe, puisant ses forces dans les innombrables « bouthéons » colportés spécialement par nos vainqueurs, n'était pas trop entamé, malgré la faim, cette faim tenace qui tortillait nos entrailles à toute heure du jour et de la nuit ; cette faim qui avait mis à nu le jardin, le talus, et même la bordure, auparavant si verte, de la cour de notre écurie où nous nous trouvions parqués.

Les feuilles de haricots, les orties, le plantain et toutes sortes de plantes vertes avaient servi à confectionner « d'excellents potages ». Le plus mal en point était certainement le facteur, un employé des P. T. T., homme de bon appétit, qui avait déjà perdu à ce jour une bonne dizaine de kilos.

Heureusement que cette perte n'était pas arrivée à notre ami « La Sauterelle », grand gaillard, mince à outrance, et sec comme nos barbelés.

Ce dernier rassemblement en France s'effectua comme les autres ; nos hommes cherchant comme toujours à se trouver ensemble.

— Ici, Polo !

— Avance d'un rang, Bobby ; suis vite Le Pia.

— Là, ça y est.

Achtung ! on compte : une fois, deux fois, trois fois pour trouver chaque fois un nombre différent ; nos sentinelles s'affairaient. Et chacun portant son minable « barda », la longue colonne sort de cette cour de caserne, défille devant cette population alsacienne figée d'angoisse, pour arriver bientôt sur ce quai où une interminable file de wagons, portes ouvertes, barbelés aux lucarnes, nous attendait.

Notre équipe de Vosgiens a, cette fois encore, la chance de ne pas être coupée. Des groupes se forment, chacun face à l'entrée d'un wagon.

Puis c'est l'instant où, à un appel des « wachmann », les premiers en ligne s'élancent sur les marchepieds. Ouf ! c'est haut pour ces hommes sans force. Leurs bagages les gênent.

Rien ne peut paraître plus paradoxal que de vouloir faire tenir ce régiment de partants dans un cubage si restreint.

Trente sont montés que déjà le wagon paraît archibondé comme dans l'autobus. — Hop ! encore dix, encore cinq. Avec des imprécations, les sentinelles font serrer à l'intérieur. Je me trouve un des derniers et je force, force, ayant peur que, faute de place, je me voie obligé de monter ailleurs et d'être séparé de mes camarades.

A peine casés — sauvagement — la porte de bois est tirée. Nous l'entendons verrouiller. Dedans c'est un fouillis de chairs enfermées et échauffées. Tous debout et transpirant.

Pour combien de temps sommes-nous là ? Il nous sera bientôt impossible de respirer là-dedans.

Sur le quai quelques commandements rauques et, bientôt, le convoi, en grinçant, s'ébranle.

Me hissant sur la pointe des pieds, je me trouve sous la lucarne, je vois les poteaux, les signaux qui défilent, pendant que, çà et là, des employés de la S. N. C. F., baissant la tête, prennent une sorte de garde à vous, attitude de gens devant un convoi funèbre.

Des kilomètres et des kilomètres, le soir tombe sur notre brimbalement et, bientôt, nous laisserons derrière nous cette terre de France que nous ne devions retrouver que cinq années plus tard.

Vraiment la cargaison n'avait pas le bon moral. La fatigue se faisait sentir sur les gens debout, chacun essayait de s'asseoir, tassant son voisin de gauche, poussant le collègue de droite et de toutes parts ce n'étaient que grognements. Je me trouvai coincé entre Polo et « La Sauterelle » et nous échangeâmes, nos peu brillantes impressions.

La nuit est venue complètement ; nous commençons à souffrir de la soif, de la faim (nous n'avons perçu à midi qu'un quart d'orge et une poignée de petits biscuits à l'anis) et surtout de la mauvaise posture dans laquelle nous nous trouvons.

Alors une voix s'élève :

— Zut ! j'ai besoin.

Réponses de part et d'autre :

— Déjà.

— La barbe, alors !

— Quelle comédie, il pouvait prendre ses précautions !

Ah ! ces tyrannies intestinales !

Une boîte de conserves va servir aux plus pressés, bientôt ce sera au tour de ma musette et, bien placé, j'aurai la corvée d'effectuer le vidage.

Pauvre « facteur », pauvre René, atteints de dysenterie.

Plus tard, lorsque nous arrivâmes vers Berlin, nos « frisés » nous laissèrent les portes entrebâillées et, dans les courbes de la voie, on pouvait « admirer » des formes rebondies, penchées dangereusement vers la nature et maintenues par une ceinture que tenait un camarade.

Erfurt-Berlin. Des gamins, de la voie, nous lancent des pierres, font des pieds de nez.

— Sales boches, rugit « le facteur ».

Stettin-Pasewalk. Deux nuits, deux jours, s'arrêtera-t-il donc ce train ?

Une halte par vingt-quatre heures pour la distribution des pitances.

Au cours d'un de ces arrêts, Polo, ayant « pioché » un peu d'allemand dans le temps, à l'école, interroge un gardien :

— Wo fahren wir ? (Où allons-nous).

— Hammerstein !

Un nom qui ne nous dit absolument rien, faute de cartes. Hammerstein !

On y arrive un soir, au coucher du soleil. Enfin, c'est le débarquement, silencieux, à la tombée de la nuit. Une demi-heure de marche, une immense porte à franchir, un nouveau contrôle et nous voici dans cette si vaste cour garnie de baraquements et de tentes, entourée de ce « kolossal » mur de barbelés aux angles duquel se dressent les fameux et sinistres miradors.

Affalé bientôt sur le ciment d'une baraque et, ayant sorti de ma poche un petit morceau de pain (reste d'un don d'une âme charitable au départ de France), je fus agrippé par un Algérien qui, sans me lâcher, me criait :

— Donne — camarade — donne-moi du pain de France.

Les larmes aux yeux, je partageai mon croûton avec cet indigène, ce pain de France que je ne devais revoir qu'au bout de si longues années.

L. HOÜOT.

Ce journal te plaît-il ?

♦ C'est que tu n'as pas oublié les copains !

Alors pourquoi n'as-tu pas encore adhéré à l'Amicale ?

UN POINT D'HISTOIRE

Prisonniers sous la Révolution

La convention de Genève qui réglait (?) notre sort de P. G. eut de nombreux ancêtres dans l'histoire, depuis le jour lointain où le vainqueur réduisait le vaincu en esclavage ou le réservait au massacre du triomphe.

Les prescriptions relatives à l'état des P. G. résultaient soit de sentences ou d'injonctions d'une autorité acceptée par les belligérants, de conventions synallagmatiques établies en temps de paix ou au cours de trêves, soit enfin de lois ou ordonnances établies par la nation détentrice.

C'est un honneur pour notre pays d'avoir depuis très longtemps cherché à résoudre avec humanité ce problème. Voici, par exemple, ce qu'édictait l'article 52 d'un décret du 21 août 1790 sur les peines frappant tout marin qui dépouille un prisonnier de ses vêtements et les vole : « Tout homme coupable d'avoir dépouillé un prisonnier de ses vêtements et de les avoir volés, sera frappé de 24 coups de corde au cabestan. »

Mais nos lecteurs apprécieront davantage le souci de justice qui se dégage du décret du 4 mai 1792 dont nous extrayons ce qui suit :

« L'Assemblée nationale, voulant, au commencement d'une guerre entreprise pour la défense de la liberté, régler, d'après les principes de la justice et de l'humanité, le traitement des militaires ennemis que le sort des combats mettrait au pouvoir de la nation française ; considérant qu'aux termes de la déclaration des droits, lorsque la société est forcée de priver un homme de sa liberté, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne, doit être sévèrement réprimée par la loi ; reconnaissant que ce principe s'applique plus particulièrement encore aux prisonniers de guerre, qui, ne s'étant pas rangés volontairement sous la puissance civile de la nation demeurent sous la sauvegarde plus spéciale du droit naturel des hommes et des peuples, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Les prisonniers de guerre sont sous la sauvegarde de la nation et la protection spéciale de la loi.

ART. 2. — Toute rigueur, violence ou insultes, commises envers un prisonnier de guerre, seront punies comme si ces excès avaient été commis contre un citoyen français.

ART. 3. — Les prisonniers de guerre seront transportés sur les derrières des armées, dans les dépôts que les généraux auront désignés.

ART. 5. — Il leur sera alloué provisoirement pour leur entretien, sur les fonds extraordinaires de la guerre, la totalité de la solde et des appointements de paix dont jouissent les grades correspondants de l'infanterie française.

ART. 6. — Les prisonniers de guerre seront admis à prendre, en présence des officiers municipaux, l'engagement d'honneur de ne point s'écarter du lieu qui leur aura été désigné pour demeure et, dans ce cas, ils auront la ville pour prison, et ne seront soumis qu'aux appels qui seront fixés par un règlement particulier.

ART. 7. — Ceux qui, outre l'engagement d'honneur, fourniront une caution, ne seront tenus de se présenter qu'à un appel par jour, sans pouvoir néanmoins s'écarter de la ville de plus de deux lieues.

ART. 8. — Les uns et les autres seront tenus d'être vêtus de leur uniforme, et ne pourront, en aucun cas, avoir ni porter des armes.

ART. 11. — Les prisonniers de guerre jouiront, au surplus, du droit commun des Français. Ils pourront se livrer à toute espèce de profession, en remplissant les conditions prescrites par les lois. Ils seront traduits devant les tribunaux ordinaires en cas de délit, y seront poursuivis pour révolte, et y recevront la réparation des injures ou dommages dont ils auraient à se plaindre.

ART. 12. — Le pouvoir exécutif présentera, dans le plus court délai un projet de règlement sur les lieux où les prisonniers de guerre seront transférés, sur le mode de leur translation, sur le nombre qui en pourra être réuni dans le même lieu, sur la manière dont ils y seront surveillés et gardés, sur les appels auxquels seront soumis ceux qui jouiront de la faveur des articles 6 et 7 sur la police des maisons où seront renfermés ceux qui ne jouiront pas de cette faveur, sur la correspondance des uns et des autres avec l'étranger, et, en un mot, sur tous les moyens d'exécution du présent décret.

Par l'expérience qu'ils ont acquise en la matière nous laissons nos lecteurs juges d'apprécier les progrès accomplis dans le mieux... ou le pis, depuis cette époque.

Louis MAUREL.

DANS LE COURRIER

D'une lettre de Charles DUBUS, nous extrayons le passage suivant :

« C'est avec plaisir que nous lisons, ma femme et moi, le journal de l'Amicale que nous trouvons très intéressant, tout particulièrement le récit des évasions de Georges Pilla ainsi que l'article sur Stettin. »

Encore une fois il nous faut remercier PILLA de constituer l'intérêt principal de notre bulletin ; souhaitons que l'Amicale dure suffisamment pour que nous ayons la possibilité de publier intégralement ce récit passionnant.

DUBUS ajoute : « J'adresse mon amical souvenir à tous les camarades particulièrement à Pierre PEROT, Gustave MANIN, Charles DAMET, GOREL, CORNU, GRARE, etc... » Voilà qui est fait.

A. BERGER, ancien membre du Conseil d'administration que ses obligations ont momentanément éloigné de nous, nous envoie une longue lettre que nous devrions publier en entier ; mais cela nous demanderait trop de place. Aussi sommes-nous obligés de n'en livrer que le passage qui nous paraît essentiel.

« L'empreinte dont nous avons été marqués par la vie des camps est beaucoup trop profonde pour que le souvenir lui-même parvienne à s'effacer avec l'aide du temps. Au surplus, l'expérience de la vie nous enseigne chaque jour qu'il n'est pas d'amitié plus désintéressée et réconfortante, de camaraderie plus franche et meilleure que celles, nombreuses, nouées derrière les barbelés. L'admirable action de solidarité et le culte du souvenir dont le bureau de l'Amicale assume la charge avec tant de dévouement et de foi passionnée en sont bien la preuve la plus éclatante. Et mes amis Tarin, Damet, Gaubert, Michaud, Manin et bien d'autres car je ne puis vous les citer tous, sont à coup sûr les plus illustres exemples de cet esprit. »

Merci, BERGER, pour l'hommage que tu nous rends mais ne crois-tu pas qu'à certains moments nous puissions douter de la mise en pratique de tes jugements ? Combien d'entre nous ont cherché — sans y parvenir, d'ailleurs — à oublier les mauvais moments passés ? Peut-on les en blâmer ? Mais combien, ce faisant, n'ont réussi qu'à perdre la trace d'amis souvent très chers ? Et cela est grave. Quoi qu'il en soit, nous prenons bonne note, mon cher BERGER, de ta promesse de te libérer un soir pour venir nous faire une visite.

Louis QUEYREIX, détaché de la Sûreté nationale au commissariat central de Dakar (A.O.F.) envoie son « amical souvenir à tous les amicalistes

du II C », serait « heureux d'avoir de leurs nouvelles » et se met à leur disposition pour « leur être utile si l'occasion se présentait ».

Merci beaucoup, QUEYREIX.

Georges HOLTZER, dit « Auguste » envoie ses amitiés à tous.

Charles MAILLARD, de Clamecy envoie ses « vœux de prospérité à l'Amicale » et souhaite « courage à ses dirigeants ».

J.-M. LALLEMENT de Charmes (Vosges) nous envoie ses encouragements et salue en particulier MICHAUD et SEGUIN.

GRANGER de Caen présente un cordial souvenir, nous félicite de notre effort et regrette de n'avoir pu nous voir lors de son passage à Paris. Merci infiniment à tous.

Le Secrétaire.

AUX FAMILLES DES DÉCÉDÉS EN CAPTIVITÉ

Dans le dernier numéro de notre bulletin nous avons fait paraître une liste de noms de camarades décédés en Poméranie et dont les corps ont été transférés à Dantzig. Il s'agit de ceux qui étaient enterrés dans la partie de l'Allemagne rattachée maintenant à la Pologne, c'est-à-dire la rive droite de l'Oder et Stettin tout entier. Les Polonais ont en effet créé à Dantzig un cimetière français. Nous espérons que leur transfert dans la terre natale ne tardera pas trop et qu'ils viendront rejoindre en France ceux qui étaient inhumés en « Allemagne orientale » et que l'on avait réunis à Berlin avant de les rendre à leur famille.

Le Bureau.

**Permanences tous les mardis
et vendredis, de 18 heures à
20 heures, 68, rue de la
Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).
(Métro Chaussée-d'Antin ou
Trinité).**

SOUVENONS-NOUS

(Suite de la 1^{re} page.)

qui n'ont pas vécu notre vie, et qui n'avaient personne en captivité. Donc, mes camarades, sachons nous montrer dignes, nous n'avons fait que notre devoir, mais qu'au tour de nous l'on sache bien que ce ne furent pas cinq ans de vacances ; si nous sommes bien portants, d'autres camarades sont à l'hôpital subissant les conséquences de la captivité, d'autres ont gardé des infirmités. Oui, souvenons-nous de toute ces misères, non pas dans la haine, mais afin de garder l'esprit « prisonnier » et là je ne peux m'empêcher d'être un peu pessimiste, car nous n'avons pas su vraiment garder notre unité (il faut le dire franchement cela est loin). Eh bien ! il ne faut pas que cela soit. Souvenons-nous toujours que des camarades sont morts là-bas. Il faut que nous nous mettions au travail, pour que les ex-prisonniers soient unis, en dehors de toute idée politique. Non seulement nous avons à nous unir pour montrer au pays notre force, mais aussi pour montrer que nous avons rapporté de notre captivité, la solidarité dans le malheur. Pensons à ceux qui souffrent autour de nous, aux voisins qui ont besoin d'un service ; je n'ai pas l'intention de faire un cours de morale, mais vous pouvez constater comme moi qu'au tour de vous règne l'égoïsme : on ne donne rien pour rien ; l'argent est roi ; malheur à ceux qui n'ont qu'un maigre minimum vital. Nous, anciens « gefangs », avons à mener notre lutte ; n'ayons pas peur de donner généreusement, je ne parle pas de l'argent, mais il y a tant de services à rendre. Que notre maison soit accueillante, même si cela nous gêne, nous prive un peu ; n'avons-nous pas eu l'habitude d'être gênés pendant nos cinq ans ? Donc, courage, formons le front uni des P. G. ; pour la justice, la fraternité, que pas un seul ne recule.

M. CANAPLE.

LES NOMADES

“ Souvenirs de captivité et évasions ”

par Georges PILLA (Suite)



C'est encore sous le signe de l'eau que j'entreprends l'étape suivante ; une bruine fine mais pénétrante m'accompagne durant toute la nuit. La veine me revient au petit matin, après une visite dans un jardin où je n'ai trouvé que des groseilles insuffisamment mûres à me mettre sous la dent. La lune déclinante me voit traverser un village encore

endormi à cette heure matinale. Est-ce que je rêve ? Une bicyclette est appuyée contre le mur d'une maison. Je m'approche avec précaution et passe la main sur la selle : elle est mouillée. Le « vélo » a été oublié là hier soir ; il n'y a pas à hésiter. J'enfourche l'engin et me voilà pédalant farouchement sur la route. Une dizaine de kilomètres sont couverts à une allure record. Mais le jour se lève, il faut s'arrêter. Je cache la bicyclette dans un fourré et vais dormir dans un bois à proximité.

L'eau qui dégoutte des arbres me réveille un peu plus tard. A partir d'aujourd'hui, je ne me

rationnerai plus : une douzaine de biscuits sont ingurgités sans remords.

Pressé de rouler, je démarre à huit heures. Tant pis, si je commets une imprudence. J'ai vraiment fait une bonne affaire en « adoptant » ce vélo délaissé. Il est tout neuf et, chose rare pour un allemand, il est léger. De plus, il porte la marque « Triomph » : c'est de bon augure. Marburg est passée alors que la nuit n'est pas encore tombée ; je me paie le luxe de demander mon chemin à deux charmantes « fraülein » (je dis : « charmantes » parce que je les vois avec des yeux que les plus affreux laiderons ne choqueraient pas, tellement je suis heureux).

En pleine nuit, je traverse Giessen. Une erreur à Bad-Nauen me fait faire pas mal de kilomètres dans une mauvaise direction. Malgré cela, lorsque, à cinq heures du matin, je m'arrête pour camper dans un champ, j'ai couvert plus de cent soixante kilomètres. Avouez que ce n'est pas mal pour quelqu'un qui manque d'entraînement et... qui n'a jamais été un champion. Je suis fier de moi et me sens plus « dure écorce » que jamais.

Après un bon sommeil, je repars à deux heures de l'après-midi. Le soleil est revenu. Tout est pour le mieux et je compte atteindre Mayence le soir même. Mon pneu arrière commence à avoir besoin

d'un sérieux gonflage, mais je n'ai pas de pompe. Il est inadmissible que l'on livre des bicyclettes sans tous les accessoires nécessaires, voyons !... Enfin, je trouve une brave jeune paysanne qui se fait un plaisir de me dépanner. Je reprends la route pour passer à Wiesbaden à six heures du soir. La ville paraît très bien ; elle est très coquette mais il y a, à mon avis, trop d'hôpitaux et de cimetières.

Sept à huit kilomètres seulement me séparent de Mayence. En un rien de temps, ils sont « avalés ».

Mayence est vraiment une grande ville. Comment vais-je trouver des Français, ici ? Voici le Rhin. Je n'ose essayer de le franchir, ignorant si les ponts sont gardés. Pour ce soir, je me tiendrai sur la rive droite.

Je longe le fleuve, cherchant un camp. Ah ! une baraque. Des hommes entrent et sortent. Ce sont des Français, à n'en pas douter. Je m'approche et leur parle. Encore une fois, je suis bien tombé. On m'accorde l'hospitalité pour la nuit.

Les jeunes du S. T. O. surtout sont sympathiques. Ils me préparent à dîner, mais il faut que je leur raconte mes aventures, ce qui les intéresse au plus haut point. Je fais un peu figure de héros : tant pis pour ma modestie.

Avant de me coucher, un tour aux lavabos est plus que nécessaire. Après deux jours de pluie, j'avais besoin d'un sérieux nettoyage.

Le matin, à l'aube, je suis debout. Les S. T. O. attendent à sept heures et je suis obligé de m'en aller en même temps qu'eux. Avant de les quitter, je reçois du pain et un paquet de cigarettes, car je n'ai plus rien à fumer.

Renseignements pris, je peux passer le Rhin sans difficultés ; il est seulement interdit de stationner sur les ponts.

Je roule une grande partie de la matinée, mais par suite du manque d'indications précises, je me

LE COIN DE L'U.N.A.C.

Après le Congrès d'Aix-les-Bains

Pour la première fois, l'U.N.A.C. était représentée officiellement au Congrès de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre.

Cette présence prenait, cette année, toute sa valeur, particulièrement après les controverses sur la Carte du Combattant et les rapports avec l'U.F.A.C.

Sur ces différents points, les lettres adressées à la F.N.C.P.G. par Legaret, ainsi que les conversations qui ont eu lieu à plusieurs reprises entre les responsables des deux Groupements, avaient permis de constater qu'il n'y avait pas de désaccord de fond.

Il était pourtant nécessaire que cela fût dit publiquement aux Délégués responsables de la F.N.C.P.G. puisque aussi bien le journal de la Fédération ne pouvait manquer d'avoir créé une confusion dans leurs esprits, en prêtant à l'U.N.A.C. des intentions de division purement imaginaires.

Comme, par ailleurs, les conversations apaisantes qui avaient succédé à l'explosion de cette bombe n'avaient pas été mentionnées, ou l'avaient été d'une manière à peine visible, dans l'organe officiel de la Fédération, les délégués de celle-ci risquaient de rester sous l'impression de l'article sensationnel sur « L'Union qui divise ». L'allocution du Président de l'U.N.A.C. a dû les rassurer pleinement sur les intentions de celle-ci et de son Bureau-directeur.

Le changement d'attitude progressif des délégués de la F.N.C.P.G., passant de l'accueil froid à une attitude plus que bienveillante au fur et à mesure de l'exposé sommaire de la position des Amicales, a bien montré qu'insuffisamment renseignés ils nous tenaient encore pour des schismatiques. Ils savent maintenant qu'il n'en est rien et que nous continuerons à demander l'entente et à travailler pour elle.

Nous n'attendons que l'accord écrit des responsables de la Fédération. Les principaux de ceux-ci sont les mêmes que l'année dernière, ils connaissent donc le problème sous tous ses aspects. Qu'ils nous adressent leur invitation au Comité d'entente et qu'ils nous soutiennent dans nos légitimes demandes, conformément à leur promesse verbale, et nous nous mettrons immédiatement à l'œuvre pour réaliser d'une manière pratique l'unité d'action. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu pour le faire. Ainsi, peut-être, au prochain Congrès de la Fédération, pourrions-nous être présents, non plus comme invités, mais comme participants. Le congrès d'Aix a montré, en dépit de quelques difficultés, le grand désir d'entente de l'ensemble des Prisonniers de Guerre. Celui-ci peut et doit être réalisé si les uns et les autres, quand ils sont en présence, essayent de recréer pour un moment la camaraderie des camps. Il a été suffisamment fait appel à celle-ci, par tous

ceux qui ont pris la parole, d'ailleurs fort éloquemment, à Aix, pour espérer qu'elle ne restera pas un vœu.

En félicitant les uns de leur élection, les autres de leur réélection et en les remerciant de l'accueil qu'ils ont réservé à leurs invités, qu'il soit permis de souhaiter que les promesses qui ont été faites soient tenues. Pour notre part, nous y sommes décidés.

René SEYDOUX,
Président de l'Union Nationale
des Amicales de Camps.

Délais de demande de réforme

Les prisonniers de la guerre 1939-1945 dans leur interminable captivité — nous avons payé pour le savoir — ont souvent connu et supporté des conditions d'existence pénibles qui laissent aujourd'hui un nombre important d'entre nous dans un état d'infirmité physique indiscutable (tuberculose, maladies du tube digestif, etc.).

Ils devaient, pour faire valoir éventuellement leurs droits à une pension d'invalidité, se pourvoir à cet effet devant une commission de réforme dans un temps déterminé, ainsi que nous l'avons maintes fois rappelé ici-même.

Beaucoup pensèrent que les soins et le temps leur rendraient la santé. Malheureusement ce ne fut pas toujours le cas.

Or, les limites pour la présentation des dossiers sont maintenant atteintes et, pour des raisons diverses parfaitement valables, quantité de nos camarades, malgré nos protestations auprès des pouvoirs publics, risquent d'être forclos pour n'avoir pas adressé leur requête dans les termes prévus.

Il serait profondément injuste qu'un délai supplémentaire ne leur fût pas accordé, afin qu'ils puissent le plus rapidement possible formuler leur demande et répondre ensuite aux convocations de centres de réforme. Les commissions pourront en toute impartialité et sans précipitation statuer sur leur cas.

C'est pourquoi M. Hénauld vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale la proposition de résolution suivante :

L'Assemblée nationale invite le Gouvernement à proroger d'un an, suivant la constatation de l'infirmité ou la cessation des services, le délai de cinq ans accordé par le code sur les pensions militaires et des victimes de guerre (Art. 21 du décret de codification du 20 octobre 1947, J. O. du 24 octobre 1947, p. 10544) aux anciens prisonniers et déportés politiques de la guerre 1939-1945, afin de leur permettre de se pourvoir devant un centre de réforme qui statuera sur l'attribution éventuelle d'une pension d'invalidité.

Entre camarades

Le dernier bulletin nous invitait à une assemblée extraordinaire pour le 14 mai au matin. Un malencontreux contretemps a fait que cette invitation n'est arrivée chez beaucoup d'entre vous que le lundi 15. Nous nous en excusons grandement. Cette assemblée avait pour but principal de mettre au point deux sorties pour le dimanche 18 juin. L'une, organisée par MENAGE, devait conduire à Rambouillet où un banquet était prévu, les « gars » du kommando de notre camarade. Malheureusement il nous est impossible de rendre compte de cette sortie ; nous espérons pouvoir le faire dans le prochain numéro.

L'autre devait nous permettre de procéder à l'ouverture de la pêche. Nombreux, j'en suis certain, sont les fervents de ce passe-temps, mais rares ont été ceux qui s'y sont adonnés avec nous. Encore une fois, nous nous excusons, reconnaissant que nous sommes coupables d'un manque total d'organisation ; mais... nous ferons mieux la prochaine fois.

Malgré tout, un petit groupe s'est retrouvé sur les bords de la Seine, à Achères et... a accompli des exploits. Il y avait là Triboulet, Goreault, Soudoulaud, Mellot, Pilla et moi-même, chacun accompagné de sa famille.

Des résultats, en voici :

Au lancer léger, le maître incontesté (moniteur et démonstrateur) est Admond Triboulet ; dût ma modestie en souffrir, il me faut reconnaître que je ne me suis pas moi-même mal défendu, quant au geste, s'entend ; maintenant, si l'on considère les résultats...

Au coup, Maurice MANIN est arrivé brillamment en tête avec 18 grammes de poisson. Avec les prises de Gaston Goreault, Mme Mellot, Soudoulaud, Mellot et Mme Pilla, cela a donné un total de 36 grammes. Que faut-il de plus pour une bonne friture ?

L'après-midi (il fallait bien laisser quelques pièces pour les autres), concours de sauts et démonstration de plongeurs sur l'herbe par Edmond Triboulet.

Nous avons regretté l'absence de notre camarade Gaubert ainsi que de sa famille, mais il va mieux et nous espérons qu'il sera des nôtres pour un prochain pique-nique.

Gustave MANIN.

suis égaré. J'interroge des prisonniers français travaillant dans des vignes, mais ils ne peuvent me fournir que des renseignements relativement nébuleux. Qu'ils me pardonnent, mais ils ont l'air parfaitement abrutis ; la captivité ne les a pas « arrangés », ceux-là non plus.

Une femme allemande me remet dans la bonne voie ; mais j'ai perdu pas mal de temps. A une heure de l'après-midi, je n'ai parcouru que trente-cinq kilomètres : ce n'est pas encore cette fois que je gagnerai le « maillot jaune », mais j'ai de sérieuses excuses.

Un bosquet, au bord d'un ruisseau, a des ombres accueillantes. Personne ne me voit ? Non ; alors je m'arrête. Un morceau de pain et une petite sieste ne peuvent me faire que du bien. Je m'endors, torse nu, au soleil, sur un drap de gazon. Trois heures après, je m'éveille, un peu moins fatigué, mais je reste encore allongé un moment, le temps d'étudier une leçon d'espagnol.

La route me reprend : c'est la Weinstrasse (voie du vin). Des vignobles à droite et à gauche. Quel dommage que le raisin ne soit pas mûr ! Voici Neustadt. Sur une place, est un immense tonneau, haut comme une maison. Je continue mon chemin. A dix heures du soir, je m'arrête, dix kilomètres avant Landau. Il recommence à pleuvoir et pas le plus petit abri en vue. Mon vélo est « garé » dans une vigne ; quant à ma chambre d'hôtel elle sera, pour cette nuit, constituée de quelques bottes d'orge sous lesquelles je me recroqueville afin d'offrir moins de surface à la pluie qui s'obstine à m'attaquer de partout. Il est dur de dormir en boule ; la fatigue me donne des crampes qui tordent mes muscles et m'obligent à changer constamment de position. Et cette eau qui descend en petits ruisseaux à travers la paille à chacun de mes mouvements, trouvant le moindre interstice de mes vêtements pour pénétrer jusqu'à ma

peau... Ma toile de tente n'est décidément pas assez grande : il y a toujours une partie de mon corps qui n'est pas abritée.

L'aube me trouve aussi fatigué que la veille après cette nuit détestable. Mes habits, y compris ma chemise, sont aussi mouillés que s'ils sortaient du lavoir. Pourtant, au petit jour, je suis debout au milieu du champ, en train de retirer les barbes d'orge qui se sont accrochées à mes vêtements. Ma situation et mes occupations doivent bien étonner un soldat allemand qui se trouve à passer à ce moment ; il me regarde, ne sachant quel parti prendre, mais continue son chemin tout en se retournant de temps en temps pour m'observer. J'essaie de me donner un air dégagé pour traverser la route et pénétrer dans les vignes ; là, je me sens plus en sûreté car les plants de vigne me font une bonne cachette. J'attends une heure et je repars après avoir croqué mes derniers biscuits et ma dernière barre de chocolat. Je repars, le corps las mais le cœur plein d'espoir car la France n'est pas loin : un dernier coup de collier et j'y serai. Landau est en effet la dernière ville d'Allemagne avant d'entrer en Alsace ; il faut que j'arrose cela : l'eau d'un ruisseau m'en donne la possibilité.

La Ligne Siegfried ! Quelques blockhaus, des rails antichars, des dents de dragon...

Une côte à descendre et en bas voici enfin Wissembourg, en Alsace, en France, chez moi. Ma bouche doit sourire, mes yeux briller ; je respire un air qui me semble plus pur.

Soultz-sous-Forêts ! Haguenau ! vieux souvenirs du temps où j'étais fantassin au 23^e R. I. F.

J'emprunte la route de Saverne et j'atteins Hochfelden, péniblement. Je suis littéralement « vidé », je ne peux plus tenir en selle. Il est prudent que je m'arrête pour récupérer ; je m'accorde donc une heure de pause mais il ne faut pas que je dorme car je veux arriver dans l'après-midi à

Soultz-les-Bains où se trouvait mon groupe en 39-40. Là, je connais une famille qui me donnera sûrement l'hospitalité et m'aidera peut-être à passer la nouvelle frontière.

Je repars avec un peu plus de vigueur. Wasse-lonne est dépassée (Wasselnheim ! comme cela sonne mal). Je reconnais la région. Cette colline à ma droite, n'est-ce pas le Scharrach où nous avions un poste de guet ? Ma pensée me reporte à trois ans en arrière ; je me revois montant des lignes téléphoniques avec les camarades. Où peuvent-ils bien être ? Sans doute répartis en différents stalags ou kommandos...

Voici Soultz-les-Bains. Par mesure de précaution, je prends des chemins de traverse, n'osant pas entrer dans le village : quelqu'un pourrait me reconnaître et commettre une imprudence. Je passe à dix mètres de la maison, une maison de garde-barrière, où je compte me réfugier ce soir ; il est trois heures de l'après-midi, mais je juge qu'il est préférable d'attendre la nuit pour me présenter.

Trois cents mètres plus loin, je cache mon vélo dans un taillis et cherche refuge sur la petite colline qui surplombe le village. L'attente est interminable et, par malheur, je n'ai plus envie de dormir : l'énervement, sans doute. Mais si je n'ai plus sommeil, la faim commence à me tenailler. Quelques cerises sauvages et des mûres ne parviennent pas à calmer ma « fringale » ; il me faudrait quelque chose de beaucoup plus substantiel. En un rien de temps, mes dernières cigarettes sont fumées. Je ne peux rester en place ; insensiblement et malgré moi je me rapproche de la maison de mon espoir. Je finis par trouver un buisson d'où je peux l'observer à ma guise à quelque cinquante mètres en contre-bas.

Huit heures. Encore trois heures à attendre. Dieu, que c'est long ! (A suivre.)

UN PEU DE GÉOGRAPHIE

L'Île de la Réunion

Nous avons demandé à notre camarade Raphaël Potin, Réunionnais d'origine et retourné dans son île lointaine après la Libération, de nous faire connaître sa petite patrie. Très aimablement — et nous l'en remercions — il a accédé à notre désir. Voici son premier « papier » concernant la géographie physique.

« Comme vous le savez, l'île de La Réunion est perdue dans le vaste Océan Indien, à l'est de la grande île de Madagascar et à 16.000 kilomètres environ de la France. Sa superficie est de 2.600 kilomètres carrés. Elle est d'origine volcanique et est coupée en deux parties par une chaîne de montagnes dont le point culminant, le Piton des Neiges, atteint 3.069 mètres d'altitude. Ce Piton des Neiges est un volcan aujourd'hui éteint mais il existe un autre volcan encore en activité, le Piton de la Fournaise (2.625 m.). Ce dernier, pour employer un terme créole, « coule » assez régulièrement et ses laves atteignent quelquefois la mer qui se trouve à 10 kilomètres environ du cratère.

« De la chaîne de montagnes qui divise l'île en deux parties : la partie du vent (parce qu'exposée aux vents) et la partie sous le vent, portent de nombreuses rivières et ravines.

« Les rivières, à débit plus ou moins important suivant la saison, ne tarissent jamais tandis que les ravines ne sont alimentées qu'en période de fortes pluies ou de cyclone. Rivières et ravines entraînent alors quantité de pierres, d'arbres, de terre, emportent assez souvent les ponts, interrompant de ce fait la circulation tant ferroviaire que routière.

« L'île de La Réunion, située dans l'Océan Indien, se trouve soumise au régime des vents et est souvent prise à partie par des tempêtes et des cyclones dont la violence est parfois incroyable, tel le cyclone de janvier 1948 qui a causé la mort de centaines de personnes, provoqué la perte de quantité d'animaux et abîmé les plantations au point de réduire très fortement les récoltes.

« Maintenant, avant de parler de la vie économique, je vous dirai que la Réunion jouit d'un climat tempéré, bien peu tropical et toutes les essences de bois y viennent facilement. Ses cultures principales ? La canne à sucre de laquelle on extrait le sucre, le rhum, l'alcool, le manioc qui produit le tapioca, le maïs qui sert à l'alimentation des habitants et des bêtes, la vanille qui est si appréciée dans les pâtisseries et des essences telles que le vetiver, le géranium, l'ylang-ylang. Tous ces produits sont exportés sauf le maïs. En outre, la Réunion produit toutes sortes de légumes : pommes de terre, haricots, lentilles, pois, oignons, ail, etc. et aussi toutes espèces de fleurs, tant celles des pays tempérés que celles des pays chauds. Cependant toutes ces plantes et fleurs ne viennent que jusqu'à une altitude variant de 600 à 800 mètres ; au delà, c'est le domaine de la forêt.

« Raphaël POTIN. »

CARNET DU MOIS

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de : René, fils de Maurice OPPERMANN, 8, rue de Vauzelles, Lyon (1^{er}).

Michel, fils de Roger PRUDENT, 64, rue Gay-Lussac, Paris (5^e).

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux charmants bébés.

MARIAGE

Nous sommes heureux de faire part du mariage de notre camarade François JOUÏX, 2 bis, rue Victor-Hugo, à Charenton, avec Mademoiselle Geneviève RIGOLLOT.

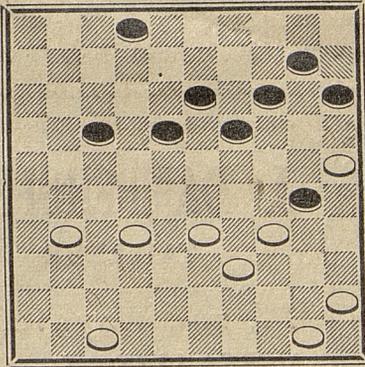
La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Saint-Pierre-de-Charenton, le 17 juin, à 15 heures.

Nos bien sincères félicitations et nos vœux de bonheur.

JEU DE DAMES

CHRONIQUE N° 15

Problème n° 15, par M. Marcel Bonnard, maître international, champion de France 1948, dédié au Dr Lerich, ex-P. G. du II C.



« Forcing ». — Les blancs jouent et forcent le gain du pion.

P.-S. — Le chroniqueur demande une réponse du Dr Lerich.

Solution du problème n° 14, par M. Marius Fabre.

1. 27.22! (17x39 A).
2. 38.33 (39x37).
3. 26.21 (15x24).
4. 47.42 (16x27).
5. 42x4 gagne.
- A. Si (17x37) 26.21 (15x24) 47.42 (16x27) 42x4 gagne.

COMMENT JOUER AUX DAMES

Études des ouvertures du jeu de dames, par M. A. Couttet (suite).

Partie des « 2 pions Taquins ».

- | | | |
|----|---------|---------|
| 1. | 34 . 30 | 20 . 25 |
| 2. | 32 . 28 | 25 x 34 |
| 3. | 39 x 30 | 17 . 21 |
| 4. | 37 . 32 | |

Lorsque l'on veut éviter l'attaque des noirs qui va suivre, mieux vaut ici répondre par 44.39.

- | | |
|----|---------|
| 4. | 21 . 27 |
|----|---------|

Cette attaque va permettre aux noirs de rentrer dans la curieuse partie des « 2 pions taquins » souvent jouée avec succès par le regretté maître J. Weiss.

- | | | |
|----|---------|---------|
| 5. | 31 x 22 | 13 x 27 |
| 6. | 32 x 21 | 16 x 27 |
| 7. | 30 . 25 | |

Sur 44.39, les noirs gagneraient évidemment le pion par (27x31) (19.24), etc.

33.29 livrerait également un coup par (27.31) (19.23), etc.

- | | |
|----|---------|
| 7. | 19 . 24 |
|----|---------|

Afin d'empêcher les blancs de jouer 33.29 en vue d'attaquer le pion 27 par 38.32.

Par ce coup les noirs rentrent dans la partie dite des « 2 pions taquins ».

L'on peut encore préconiser ici (19.23) qui paraît très fort.

- | | | |
|-----|---------|---------|
| 8. | 41 . 37 | 11 . 16 |
| 9. | 44 . 39 | 6 . 11 |
| 10. | 46 . 41 | 1 . 6 |

Sur 47.41 (1.6) à noter que 40.34 livrerait un coup de dame par (24.30) (27.32) (14.20), etc.

- | | |
|-----|---------|
| 11. | 50 . 44 |
|-----|---------|

Plus sûr ici que d'attaquer imprudemment le pion taquin par 37.31 ou 37.32, cette tactique étant susceptible d'épuiser prématurément l'aile gauche des blancs.

Sur 40.34 (11.17) 34.29, à signaler un gain de pion pour les noirs par (27.32) 38x27 forcé (17.21), etc.

- | | |
|-----|---------|
| 11. | 16 . 21 |
|-----|---------|

Suites intéressantes aussi par (11.17) 37.31 (17.21) 31x22 (12.18) 22.17! (plus sûr que de persister à défendre le pion 22 indéfendable) (21x12) 38.32, etc.

- | | | |
|-----|---------|---------|
| 12. | 37 . 32 | 11 . 16 |
| 13. | 41 . 37 | 6 . 11 |
| 14. | 40 . 34 | 21 . 26 |
| 15. | 32 x 21 | 26 x 17 |

de préférence à (16x27)

- | | |
|-----|-------|
| 16. | 34.29 |
|-----|-------|

38.32 livrerait le coup aux noirs par (24x30) (14.20) etc.

- | | | |
|-----|---------|---------|
| 16. | 17 . 21 | |
| 17. | 29 x 20 | 15 x 24 |
| 18. | 38 . 32 | etc. |

Partie bien équilibrée.

(A suivre.)

NOUVELLES

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de M. S. Bizot, après une longue maladie. M. Bizot avait été champion du monde 1925, 1^{er} du Tournoi international des Maîtres parisiens en 1927, et de nombreuses fois champion de Paris, encore l'année dernière, à 70 ans, il termina 1^{er} ex-æquo au Championnat de France 1949 avec MM. Malfray et Fayet.

Que Mme Bizot trouve ici tous nos regrets pour la disparition de son mari et de notre grand ami. **Championnat de Paris 1950.** 1^{re} Série. Excellence. — 1^{er} Verse, King, Dionis (16 points); 4^e Malfray (15 pts); 5^e Fraiberg (14 pts); 6^e Aubier (13 pts); 7^e Masson (12 pts); 8^e Pérot (10 pts).

1^{re} Série. Promotion. — 1^{er} Roquette; 2^e Rey; 3^e Brokman ou Magis.
2^e Série. — 1^{er} Leuret; 2^e Bertrand ou Deltombe.
3^e Série. — 1^{er} Rouquette; 2^e Le Dantec; 3^e Verschambre ou Debruxelles.

HOLLANDE

L'ex-champion du monde, M. Maurice Rajchenbach vient de faire un match en 3 parties contre l'actuel champion du monde, le Hollandais P. Roozenburg. Si toutefois notre ami Rajchenbach a perdu son match par 1 perdue et 2 nulles, il convient de le féliciter, car malgré son éloignement et son manque d'entraînement, il avait l'avantage dans ses parties.

Un tournoi international vient d'avoir lieu à Damas (Hollande) divisé en 2 séries. Tournoi majeur et tournoi mineur groupant 8 pays, 4 joueurs français y ont pris part : MM. Bonnard, Post, Verse et King.

M. Marcel Bonnard, le doyen des maîtres internationaux français, se classe 4^e au tournoi majeur derrière Gordijn et Roozenburg (15 pts) et Keller (14 pts).

Dans le tournoi mineur, le Hollandais W. de Jongh gagne sa série.

Le 27 août 1950, une équipe de Doordrecht viendrait à Paris disputer un match amical qui aurait lieu au café du Khédivé, place Gambetta, Paris (20^e).

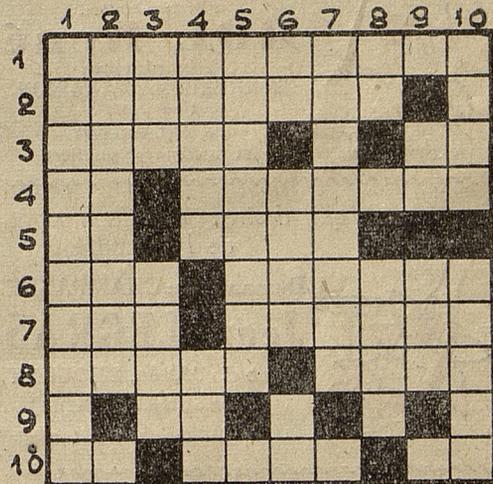
Nouvelle Société : Damier Gambetta, café du Khédivé, place Gambetta, Paris (20^e) tous les vendredis, à 20 h. 45.

Amis damistes, n'hésitez pas à écrire au journal. Je vous renseignerai sur ce que vous désirez.

Pierre PEROT.

MOTS CROISÉS

Problème n° 15.



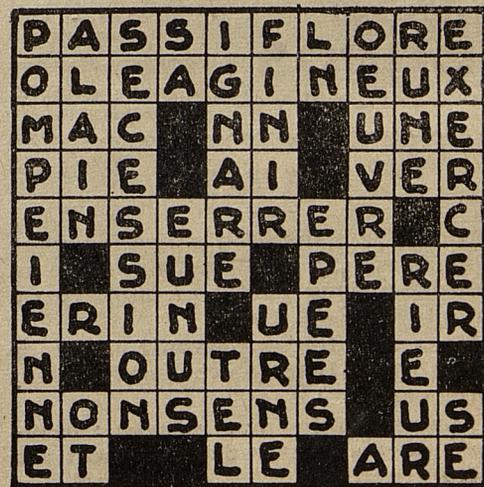
Verticalement :

1. Correction d'un texte. — 2. Né et mort dans une île. — 3. Moitié de la peine. Apprécie à trois étoiles. — 4. Enchanter. Direction. — 5. Emule de Boule. — 6. Saint. Fournie. Brille. — 7. Baie. — 8. Partie de rata. Crache le feu. — 9. Préfixe. Fleuve côtier. — 10. Prénom féminin. Dans la mythologie, se trouve au-dessus de l'enfer.

Horizontalement :

1. Gras et maigre. — 2. Tente conique. — 3. Dans la misère. Préfixe. — 4. Sur la rose des vents. État d'Amérique. — 5. Initiales de celui qui combattit la traite des noirs. Propre de l'homme. — 6. Colonie. Elle est quelquefois nationale. — 7. Ce n'est pas moi. Essayer. — 8. De naissance. Greffe. — 9. Préposition. — 10. Négation. Sorte de vol. Île.

Solution du n° 14.



Bernard DUBOIS

5, rue Corneille
MONTLUÇON
(Allier)



détaillant en chaussures et gérant d'un magasin de gros est à la disposition de tous les camarades commerçants.

Les camarades non détaillants peuvent le consulter pour eux et leur famille. Expédition par poste.

Cherche fabricants ou représentants ayant bonnes maisons. Lui envoyer offres et échantillons.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade **TRICOT**

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès,
PARIS (19^e)
(Métro Porte-de-Pantin)



Pour toutes vos plantations arbres fruitiers, chênes truffiers, vignes de cuve, raisin de table, boutures et racines, griffes d'asperges, adressez-vous à

ROL René

Pépiniériste
BORRÈZE, par TARASCON
(Dordogne)



qui fait des prix exceptionnels à tous les anciens prisonniers

Camarades qui désirez du Champagne de 1^{re} qualité

Demandez le **CHAMPAGNE**

Jean LEGRAS

2, rue de l'Allée, **CHOUILLY**
par **ÉPERNAY (Marne)**

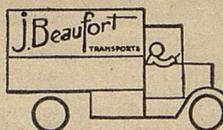
Livraison à domicile



BEAUFORT Julien

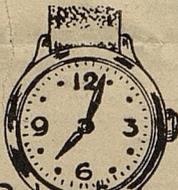
TRANSPORTS

IANVILLE (E.-et-L.)



BIJOUTIER - JOAILLIER
Fabricant

2, r. du Bourg-l'Abbé
PARIS (3^e)
(Réaumur-Arts-et-Métiers)
Tél. : **TUR 49-10**



Legros
ex. RG du IIC et IIA

Bagues - Clips
Bracelets-montres
Transformations - Réparations
Prix de fabrique aux Ex-P.G.
et à leurs familles.

AVIS

N'oubliez pas votre cotisation pour 1949. Il vous suffit de nous envoyer un mandat-chèque postal au numéro du compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour le timbre de 1949 que vous collerez sur votre carte.

Envoyez ce que vous pouvez : beaucoup de vos camarades comptent sur votre générosité.
Merci.

Hôtel de France

MONT-LOUIS (P.-O.)
1.600 m. d'altitude

J. ESCARO
Propriétaire

Téléphone 20

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort



J. DAMPFHOFFER

TAILLEUR

71, rue Royale, 71
VERSAILLES (S.-et-O.)



TIMBRES

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, 7
PARIS (20^e)



GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8
PARIS (XI^e)



ELLE SOURIT MALGRÉ LE TEMPS MOROSE...

Si, comme elle, vous voulez braver la pluie, notre camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol
PARIS (4^e)

se fera un plaisir de vous fournir un imperméable pratique et élégant



PÊCHE ET SPORTS

124, rue Nationale
PARIS (13^e)

5 % de remise
aux ex-P. G.



Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

Impr. Paris. Réunies (Raymond Séguin, Directeur général)
10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e).

CAMARADES QUI VOYAGEZ,
n'allez pas en Touraine
sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)
CAFE - BAR - TABAC
145, rue Felvette
TOURS (Indre-et-Loire)

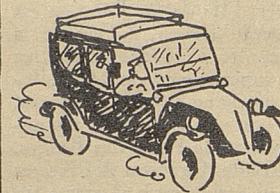


Vous l'avez belle...

Si vous visitez Nancy

Téléphonez à
GOREL

Vous aurez un taxi
Tél. 45-45 et 64-14

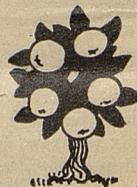


Pour avoir une belle récolte,
une belle coupe d'arbres fruitiers
et cueillir de beaux fruits

Adressez-vous à notre camarade

Antoine SELVE

22, rue de la Barrère, 22
ILLE-sur-TET (Pyr.-Orient.)



CHARCUTIERS! je serais fabricant de saucissons
cuits pour Paris et Banlieue

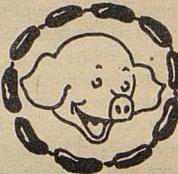
Prix intéressants

Pour tous renseignements,
s'adresser à

M. JOMAT

Boucher-charcutier

NIBELLE (Loiret)



JOSÉ

95, rue St-Dominique
PARIS-7^e

Spécialiste des bas

Ses chemisiers,

Ses lainages,

Sa lingerie

donnent satisfaction
à la femme la plus exigeante !



Si vous rencontrez un ancien camarade
du IIC qui ne soupçonne pas l'existence
de notre Amicale, donnez-lui notre
adresse ou faites-nous connaître la sienne
nous lui enverrons un spécimen de notre
journal et une fiche d'adhésion.

Avez-vous tous votre insigne ?



Sinon écrivez-nous vite ou venez
le chercher un jour à notre permanence
du mardi.

Prix imposé :

A l'Amicale . . . 30 fr.
Expédié chez vous. 35 fr.